LA GRANDE MOTTE GOLF INTERNATIONAL

FORMULAIRE INSCRIPTION ÉCOLE DE GOLF 2026-2027

(À REMPLIR EN LETTRES MAJUSCULES S.V.P)

NOM / PRÉNOM : Mr. Melle .....

DATE DE NAISSANCE : .....

NIVEAU DE L'ÉLÈVE : **DÉBUTANT** ☐ **1ère ANNÉE** ☐ **2ème ANNÉE** ☐

SUPÉRIEUR À 2 ANS : **NB D'ANNÉE :** .....

INDEX : ..... **NUMERO LICENCE :** .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL : ..... **VILLE :** .....

TÉL. MÈRE : ..... **TÉL. PÈRE :** .....

EMAIL : .....

Cocher la case correspondante à votre choix :

- ☐ **Loisir Enfant 5 à 8 ans** : Mercredi de 14h00 à 15h30
  - **Formule 1** : (SANS accès parcours en dehors des cours) :
    - **Tarif public :** Enseignement 300€ + Licence FFGolf
    - **Tarif Grand Mottois** (sur présentation Pass Motte): Enseignement 250€ + Licence FFGolf
  - **Formule 2:** (AVEC accès parcours en dehors des cours 12 mois):
    - **Tarif public :** Enseignement 300€ + Parcours 310€ + Licence FFGolf
    - **Tarif Grand Mottois** (sur présentation Pass Motte): Enseignement 250€ + Parcours 310€ + Licence FFGolf
- ☐ **Loisir Adolescents : 12 à 17 ans** : Mercredi 15h30 à 17h00
  - **Formule 1** : (SANS accès parcours en dehors des cours) :
    - **Tarif public :** Enseignement 300€ + Licence FFGolf
    - **Tarif Grand Mottois** (sur présentation Pass Motte): Enseignement 250€ + Licence FFGolf
  - **Formule 2:** (AVEC accès parcours en dehors des cours 12 mois):
    - **Tarif public :** Enseignement 300€ + Parcours 310€ + Licence FFGolf
    - **Tarif Grand Mottois** (sur présentation Pass Motte): Enseignement 250€ + Parcours 310€ + Licence FFGolf

Merci de retourner votre dossier complet à l'accueil du golf avec :

- **Le certificat médical de moins d'un an**
- **La fiche inscription (photo identité optionnelle)**
- **L'autorisation parentale**
- **La charte de l'école de golf**
- **Le règlement par chèque ou espèces**

DATE : ..... **SIGNATURE :**

ATTESTATION DE CESSION DES DROITS À L'IMAGE

JE SOUSSIGNÉ(E),

NOM : ..... **PRÉNOM(S) :** .....

ADRESSE : .....
.....

CODE POSTAL : ..... **VILLE :** .....

TÉL. FIXE : ..... **TÉL. PORTABLE :** .....

NÉ(E) : ..... **À :** .....

Par la présente attestation donne autorisation à l'Académie, organisatrice de l'école de golf sur le Golf de La Grande Motte, d'utiliser l'image de mon enfant, image dans le cadre de l'école de golf, de ses éditions futures et de la promotion de l'école de golf de La Grande Motte, sur les outils suivants :

- Site internet, Facebook du Golf et site internet des pros ;
- Presse ;
- Projection de vidéos lors de ses événements et de ses besoins futurs en promotion.

J'accorde cette autorisation à compter de ce jour, à titre gracieux.

Je m'engage à ne demander aucune rémunération ou contrepartie financière à l'académie ou au golf de La Grande Motte.

FAIT À : ..... **LE :** .....

SIGNATURE

CHARTE DE L'ÉCOLE DE GOLF - Jean-Pierre VERSELIN

Cette charte précise les droits et les devoirs des enfants inscrits à l'école de Golf de La Grande Motte.

ORGANISATION GÉNÉRALE :

• L'inscription et les cours de l'école de Golf **ne confèrent pas à l'enfant le statut d'abonné du Golf de LA Grande Motte**.
• L'inscription et les cours de l'école de Golf **ne donnent pas accès aux différents parcours du Golf de La Grande Motte**.
• Pendant les cours de l'École de Golf, les clubs (pour les enfants ne disposant pas de matériel) et les balles de practice sont inclus.
• **En dehors des cours, les clubs et les balles de practice sont payants**.
• En dehors des cours, les jeunes souhaitant jouer sur les parcours et **n'ayant pas souscrit à La formule 2 « cours + abonnement »**
devront s'acquitter d'un **droit de jeu journalier (Green Fee)**. Un **tarif spécial « Jeune » pour les moins de 18 ans** est proposé.
• Les enfants disposant de leur propre matériel doivent se présenter aux cours avec leur sac et leur matériel de golf. **Le gardiennage des sacs de golf n'est pas proposé dans l'enceinte du club house.**

1. LA TENUE VESTIMENTAIRE :

Une tenue correcte sera exigée dans l'enceinte du golf : chaussures propres, polo, tenue adaptée aux conditions météo (casquettes etc)

2. LE RESPECT DES HORAIRES :

Les élèves doivent attendre leur enseignant au point de rdv fixé par l'enseignant début de chaque leçon. Prévenir le retard ou de l'absence de l'élève (téléphone au 0667953820 ou mail jeanpierre.verselin@gmail.com).

3. ATTITUDES DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE GOLF :

Je respecte les consignes de l'enseignant. Je respecte mon matériel. Dans le club house j'enlève ma casquette et je dis « Bonjour ». Je respecte l'état du terrain et des zones d'entraînement. Je respecte l'entraînement des autres joueurs en me déplaçant en silence et en sécurité.

4. ACTIONS DES PARENTS OU PARRAINS :

Les parents ou parrains s'engagent à respecter le travail accompli entre les enfants et les enseignants.
Ils ne doivent pas intervenir sur la technique et la stratégie de l'élève.

5. LICENCE / CERTIFICAT MÉDICAUX :

La licence et le certificat médical seront obligatoires pour tous les élèves.

6. PAIEMENT ET CONDITIONS DE SOUSCRIPTION DU CONTRAT ÉCOLE DE GOLF JUNIOR :

L'élève ou son représentant légal s'engage à remettre un dossier complet et payer la somme correspondante à son inscription. Ce paiement devra être fait au plus tard le jour de l'entrée de l'élève au sein de l'école du golf junior.
• Les enseignants du Golf exercent leur activité sous le **statut de travailleurs indépendants**.
• À ce titre, **les conditions tarifaires applicables aux prestations d'enseignement de l'« École de Golf » relèvent de**
leur compétence exclusive. Ils encaissent directement les sommes auprès de leur clientèle et **assurent, sous leur seule**
et entière responsabilité, l'organisation et le fonctionnement de leur école de golf.

Date, signature et mention « lu et approuvé »

PARENTS ENFANT